

Mexique: il y a 3 ans, le massacre de Viejo Velasco, Chiapas, et toujours l'impunité

24-11-2009

Il y a 3 ans, le massacre de Viejo Velasco, 4 morts, 4 disparus et toujours l'impunité et l'injustice.

Aujourd'hui, vendredi 13 novembre 2009 nous fêtons une bien triste date qui est celle du massacre de Viejo Velasco, il y a 3 ans déjà. Les faits selon le rapport de l'Observation Civile de novembre 2006 ont toutes les caractéristiques d'une attaque préméditée comme celles réalisées dans les régions Nord et Alto du Chiapas entre 1995 et 2000. Des groupes civils armés, avec un uniforme de police ou militaire, des armes de gros calibres, ont attaqué les habitants générant des morts, des disparitions et des déplacements forcés en présence de l'armée, tout cela prend part dans la stratégie de contre insurrection contre l'EZLN. Viejo Velasco était l'une des bases d'appui de l'EZLN, de la municipalité autonome Vicente Guerrero.

3 ans d'impunité dans le massacre de Viejo Retour chronologique sur les faits : Le jeudi 9 Novembre, à 19h00, 6 hommes armés portant l'uniforme de Police Sectorielle, ont menacés avec des tirs diverses familles de la communauté de Busija, située à 15km de Viejo Velasco. Il résulte alors que 18 personnes ont fui leur communauté. Ces faits se sont passés alors que 3 patrouilles de police étaient présentes. Le 13 novembre 2006 autour de 6h du matin, près de 40 personnes vêtues en civil, provenant de la communauté Nueva Palestina, sont entrées dans la communauté de Viejo Velasco, accompagnées par un groupe d'approximativement 300 personnes vêtues de bottes et d'uniforme noir et bleu - comme ceux qui caractérisent la Police Sectorielle, portant des armes de gros calibres- et ont agressé physiquement les personnes vivant dans la communauté, indigène tsotsile, tseltales et Cho'oles, avec un usage disproportionné et indu de la force, laissant pour résultat un solde de 4 personnes mortes, et 4 autres disparues, toutes de Viejo Velasco, ainsi qu'un mort de Nueva Palestina.

Selon les informations obtenues et qui en général coïncident avec le rapport que l'Etat Mexicain a du remettre a la Commission Interaméricaine de Droits de l'Homme, l'opération était planifiée et préméditée (...) Le massacre s'était déroulé dans un contexte de revendication de droit au territoire dans le cadre des droits des peuples indigènes, mais aussi de violations systématiques par l'état Mexicain, en ce qui concerne la mise en œuvre de politiques agraires et ambiantes qui ont généré des processus de spoliation de terre, de déplacement forcés, et de menaces d'évacuation violentes dans la région, comme ce fut le cas spécifiquement contre 4 village : Viejo Velasco, Flor de Cacao, Ojo de Agua Tsotsil, et San Jacinto Lacanja. Dans toutes ces communautés se sont commis des violations à la loi : droit à la vie, à l'intégrité personnelle, à la personnalité juridique et à la liberté personnelle et à la sécurité personnelle tout comme le droit à la terre, au territoire, aux non déplacements forcés, à un toit et à une vie digne, par des actes comme, assassinats, disparitions forcées, déplacement interne de 39 personnes, spoliation territoriale, destructions de maisons, agressions physiques et détentions illégales.

Le jour suivant les faits, le 14 novembre 2006 autour de 14h00, Diego Arcos, indigène Ch'ol, promoteur de santé, membre de l'organisation Xi'nich et autorité communautaire de Nuevo Tila, Municipalité d'Ocosingo, a été détenu illégalement au moment où il se trouvait à Viejo Velasco pour aider les victimes. Il a obtenu sa liberté le 4 décembre 2007, après plus d'un an de détention illégale, suite à la pression sociale exercées par des groupes solidaires locaux, nationaux, et internationaux.

Le 15 novembre 2006, des victimes de survivants du massacre, ont présenté une plainte pour les faits commis et pour la disparition forcée de leur famille devant le ministère public du District de la Selva à Palenque Chiapas, qui a donc donné le lancement des investigations.

Cependant malgré l'obligation général de la part de l'état de respecter, garantir et protéger les droits de l'homme, les recherches se sont révélées insuffisantes et inefficaces.

A 8 mois du commencement de l'enquête, les victimes et la Commission Civil d'Observation, le 6 juillet 2007, ont trouvé les restes de 2 squelettes qui, selon les témoins, pourraient être 2 des 4 disparus. Avec cette trouvaille, le ministère public de Palenque a ordonné le prélèvement des restes et d'effectuer des expertises pour connaître l'identité des ossements. 8 mois ont passé pour que le ministère public émette un le dictamen génétique : "La direction chargée de mettre fin aux recherches, a analysé les restes, en 4 différentes occasions et avec des protocoles distincts d'extraction d'ADN. » Malgré cela les résultats obtenus signalent qu'il n'a pas été possible d'obtenir le matériel génétique des victimes, et il en a résulté l'impossibilité de comparer l'identification. Aujourd'hui les restes humains sont au sein du Service Médical de Forense, dans la ville de Palenque.

A 3 ans des faits, il existe une impunité totale, le gouvernement n'a sanctionné personne pénalement, ni les responsables matériels ni intellectuels, et n'a jamais assuré aux familles quelques réparations que ce soit. Le communiqué publié pour les 3 ans, et signé par Le Comité de Défense des Libertés Indigènes, Centre des droits indigènes, Centre des droits de la femme du Chiapas, Comité des droits de l'Homme Fray Pedro Lorenzo de Nada, Santé et développement communautaire, et le Centre des droits de l'Hommes Fray Bartolomé de Las Casas, termine par ces exigences :

*Halte aux causes qui sont à l'origine de ces événements, à l'usage disproportionné et indu de la force publique comme solution pour résoudre des conflits grâce à la répression sociale *Réaliser une investigation complète, impartiale,

effective, et rapide des faits qui se sont déroulés, en effectuant une analyse génétique qui permettrait d'identifier les restes des deux corps, et localiser, identifier et remettre aux familles les restes mortuaires des personnes qui ont disparus *Juger, avec tout le poids de la loi, les responsables matériels et intellectuels du massacre de Viejo Velasco du 13 novembre 2006 *Annulation immédiate des ordres d'appréhensions toujours en vigueur, contre les survivants, et les familles des victimes du massacre de Viejo Velasco. *Fin de la politique de spoliation des terres et d'appropriation illégitime de ressources naturelles stratégiques, effectuée par l'Etat du Mexique, pour favoriser les intérêts corporatifs des multinationales, politique qui s'est exercée dans toute la forêt lacandon contre les Peuples indigènes et les communautés paysannes comme se fut le cas de Viejo Velasco. » Auteur : El Fifi Liens :: <http://www.espoirchiapas.com>